

MAISON M
RÉHABILITATION
D'UNE GRANGE

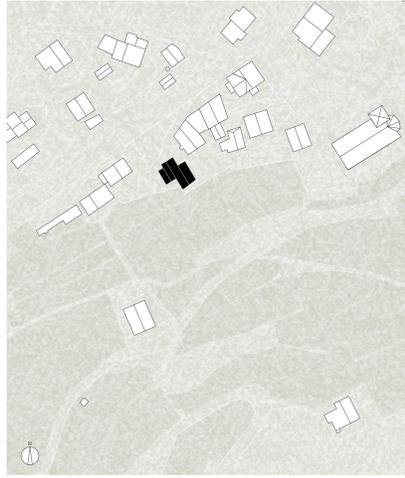
ATELIER DIMANCHE

La réhabilitation de cette grange-étable unifiée sous un seul toit le vieux bâtiment de pierre existant et son extension en béton apparent.

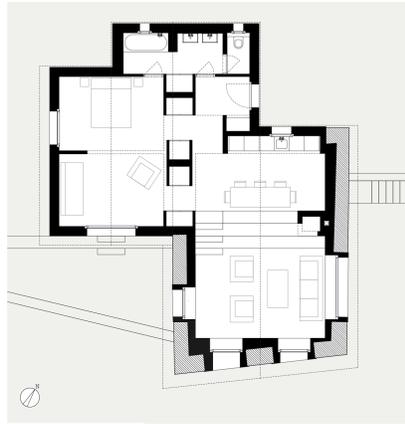
Le site domine les coteaux au cœur du village de Flanthey. Le tissu de ce village s'est composé au fil du temps par addition et par accolage de volumes, créant des formes hétérogènes uniques. L'extension de la grange fusionne l'ancien et le nouveau avec le même procédé. La forme qui en résulte laisse à peine percevoir le bâtiment d'origine depuis la route, mais la perception change radicalement au fil des déambulations dans le village jusqu'à se révéler complètement depuis le parvis de l'église et le château de Vaas.

L'objectif premier est de mettre en valeur les qualités intrinsèques de cette grange et de laisser le travail du temps visible sans aucune intervention sur la matière d'origine. Le crépi fragmenté est conservé en l'état et laisse entrevoir la pierre. Le béton est posé à même les murs existants. Il souligne les ouvertures déjà présentes qui cadrent des vues sur le clocher de l'église, les vignes, le Val d'Anniviers et le Val d'Hérens. Il fait aussi office de prothèse et permet de consolider la structure et de rigidifier l'ensemble conformément aux exigences sismiques. La plasticité du béton unifie l'extension à l'ouest avec une seule et même matière pour l'ensemble de l'intervention. Au même titre que le béton, une seule et même toiture recouvre l'ensemble et contribue à cette cohabitation harmonieuse de l'ancien et du nouveau. Cette liaison par la matière et la forme permet une transition fluide entre les toitures à double pans imposées par la réglementation côté village et la toiture à pans inversés exploitant le plein potentiel de la construction existante au nord de la parcelle.

Les espaces de jour et de nuit s'organisent autour de 2 axes perpendiculaires. Le premier se matérialise sur le vieux mur de pierre qui contrevente l'enceinte d'origine. Celui-ci est recouvert de béton et devient un élément structurant qui intègre la cheminée, l'escalier et une assise face à la vallée du Rhône. Le dispositif se prolonge à l'extérieur pour délimiter le jardin et la terrasse au sud-ouest. Perpendiculairement, le deuxième axe se développe avec une série de penderies construites dans l'épaisseur de l'ancienne façade ouest où l'on peut se retirer derrière un jeu de rideaux coulissants. Le volume habitable est clair et lumineux. Il suit la pente du site pour offrir une hauteur d'étage généreuse au niveau du séjour. A l'arrière, les pièces d'eau font office de filtre face aux nuisances de la route. Les ouvertures sont réduites au minimum pour limiter les vues directes et garantir une ventilation naturelle. La matérialité est simple, brute et rationnelle. Un revêtement de chape poncée unifie l'ensemble des espaces intérieurs avec une seule et même matière. A l'extérieur, le béton a été sablé pour mieux dialoguer avec la texture du crépi et de la pierre existante. Le pourtour des fenêtres est laissé lisse pour souligner les ouvertures et faciliter l'évacuation de l'eau loin des menuiseries en chêne. Le tout est couronné par un pliage de ferblanterie en cuivre qui met en valeur la matière minérale en contrebas et la forme hétérogène de ce nouveau volume.



plan de situation



plan



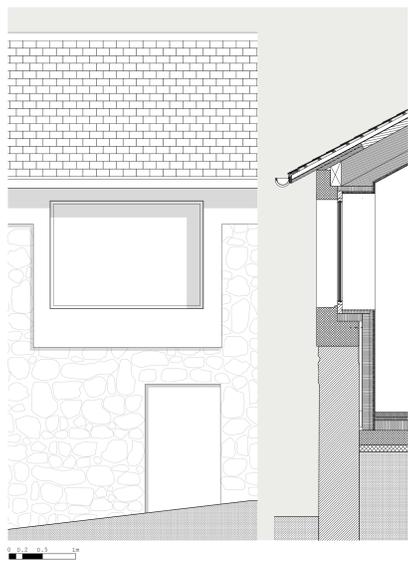
façade est



façade sud



situation



détail



façade nord



façade nord



séjour



façade ouest



terrace ouest



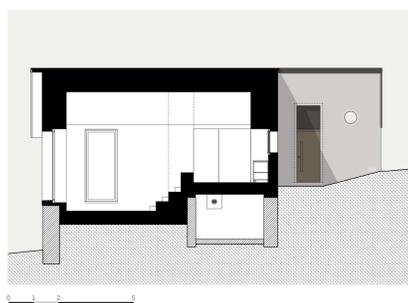
chambre



coupe transversale



façade sud



coupe longitudinale



façade est



entrée



salle-de-bain